



1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg
Novembre/November 2015

319

DES CHAMPIONS RÉCOMPENSÉS 13

ET LE SILENCE SERA 11

EXTENSION DE L'ÉCOLE DE LA NEUVEVILLE 15

3 Editorial

5 Communications
du Conseil communal
Aus dem Gemeinderat

6 Conseil général
Generalrat

9 Concours
Wettbewerb

10 Emoluments administratifs

10 Prêt d'e-bikes aux entreprises

10 Concours annuel 1700

11 Et le silence sera

13 Des champions récompensés

15 Extension de l'école de la
Neuveville

16 Fribourg pendant la
Première Guerre mondiale

19 A la Bibliothèque
In der Bibliothek

21 Des riffs crescendo –
Fribourg en musique

22 Memento

Un témoignage à méditer

La fin de l'année approche à grands pas, tout comme la fin de la législature. De tels moments sont privilégiés pour jeter un regard en arrière et se souvenir des événements qui ont marqué une période qui s'achève et qui méritent de ne pas tomber dans l'oubli.

En tant que directeur de l'Edilité, je souhaite pour 2015 en retenir un seul, à l'écart des discussions sur les nombreux dossiers actuels et parfois brûlants

qui occupent notre cité. Cet événement, c'est le témoignage de Michel Simonet paru dans son livre *Une rose et un balai*.

En effet, en 2006 déjà, dans un éditorial de 1700, j'avais tenu à relever les mérites des collaborateurs qui s'engagent au service d'une ville qu'ils aiment, qu'ils embellissent – pensons en ce mois de novembre à l'entretien du cimetière ou à la façade de la Maison de Ville –, qu'ils nettoient et entretiennent quoti-

diennement, même si ces tâches sont parfois ingrates. Ils méritent, tout comme d'ailleurs l'ensemble des employés de la Ville, notre reconnaissance et notre gratitude pour le travail accompli en faveur de la collectivité.

« Durant toutes ces années de travail dans la rue, j'ai surtout trouvé de fortes amitiés, le cadeau de la simplicité, la paix du cœur, la vie au jour le jour et la grâce de l'instant présent. » Ce superbe témoignage du cantonnier à la rose, recueilli par *La Liberté*, constitue une philosophie de vie qui tombe à pic dans une société en constante mutation, qui s'individualise toujours davantage, avec le risque de ne plus laisser le temps nécessaire à une touche humaniste pourtant indispensable au bien-être de tout un chacun et de la société.

La ville de Fribourg qui ne cesse de s'accroître et de se développer – et c'est tant mieux – devra gérer cette évolution en gardant précieusement dans sa culture d'entreprise la notion de ville à dimension humaine, qui constitue encore aujourd'hui l'un de ses atouts. Puisse ainsi, au travers de ce livre, ce témoignage – qui relate magnifiquement bien l'état d'esprit positif que j'ai très souvent ressenti au sein de l'administration communale – servir d'exemple afin que cette touche humaine se perpétue longtemps encore !

**JEAN
BOURGKNECHT**



LE CHIFFRE

10,295

C'est la distance, en km, des routes appartenant à la commune de Fribourg qui doivent être recouvertes d'un revêtement phono-absorbant. Un peu moins de la moitié a déjà été réalisé, réduisant notablement le bruit du trafic dans les quartiers concernés.

1700

IMPRESSUM

Edition

Ville de Fribourg

Adresse

1700
Secrétariat de Ville
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
Fax 026 351 71 09
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité rédactionnelle

Catherine Agustoni
Secrétaire de Ville
1700@ville-fr.ch

Annonces

media f sa
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 42 42
Fax 026 426 42 43
1700@media-f.ch

Impression

Imprimerie Saint-Paul
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 44 55
Fax 026 426 45 31

Photo de couverture

Le nouveau revêtement phono-absorbant du boulevard de Pérolles, posé en été 2015.
© Ville de Fribourg/V. B.

Tirage

24432 exemplaires

STATISTIQUE DE LA POPULATION EN VILLE DE FRIBOURG

A la fin octobre 2015, la population légale de la ville était de

38 314 habitants, soit 84 de plus qu'à la fin septembre 2015.

La population en séjour était de 2958 (+ 132). Le chiffre de la population totale était donc, au 31 octobre, de 41 272 (+ 216). Sur ce nombre, 26 768 personnes étaient d'origine suisse et 14 504 d'origine étrangère.

STATISTIQUE DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 31 octobre 2015, la ville de Fribourg comptait **1707 personnes**

inscrites à l'Office communal du travail (+ 9 par rapport à fin septembre 2015), pour un taux de demandeurs d'emploi de 9,2%.

Figurent dans ces chiffres tous les demandeurs d'emploi, y compris le nombre de chômeurs qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 827 pour un taux de chômage de 4,5%.

Par chômeur, on entend toute personne inscrite à l'Office du travail de Fribourg et disponible immédiatement pour un placement ou un emploi. Les demandeurs d'emploi sont aussi inscrits à l'Office communal du travail, mais sont temporairement occupés (gain intermédiaire; programme d'emploi temporaire, de perfectionnement ou de reconversion, service militaire, etc.). Ils ne peuvent donc pas être placés de suite.

COMMUNICATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a pris acte de la démission du Conseil général de M. Samuel Rossier et proclamé élu M. Hervé Bourrier, suppléant de la liste du PS;

a fixé les dates des assemblées bourgeoises 2016 aux mardi 24 mai et jeudi 15 décembre 2016;

s'est rallié à la décision du Conseil d'Etat de célébrer l'anniversaire des centenaires non plus à l'entrée dans la 100^e année, mais à 100 ans révolus; **a accepté** la demande du préfet de la Sarine de participer à l'étude régionale destinée à permettre aux Communes du district de gérer le principe de compensation durant le moratoire sur les nouvelles zones à bâtir instituée par la nouvelle LAT, pour un montant de Fr. 15 000.-;

a décidé d'autoriser à nouveau l'ouverture des commerces jusqu'à 17h, le samedi 5 décembre 2015, à l'occasion de la fête de la Saint-Nicolas;

a autorisé la permutation des ouvertures nocturnes des jeudis 24 et 31 décembre 2015 aux mercredis 23 et 30 décembre 2015, moyennant la fermeture des commerces à 17h les jeudis 24 et 31 décembre 2015;

a validé le projet de PAD avenue de la Gare-Sud, avec le parking de liaison, et sollicité l'examen préalable de la modification du PAD auprès de la DAEC.

MITTEILUNGEN AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

nimmt den Rücktritt von Samuel Rossier aus dem Generalrat zur Kenntnis und erklärt Hervé Bourrier, Nachfolgenden auf der SP-Liste, für gewählt;

legt die Daten der Burgerversammlungen 2016 auf Dienstag, 24. Mai, und Donnerstag, 15. Dezember 2016, fest;

schliesst sich dem Beschluss des Staatsrats an, den Geburtstag der hundertjährigen Personen nicht mehr am Anfang, sondern am Ende des 100. Lebensjahrs zu feiern;

entspricht dem Gesuch des Oberamtmanns des Saanebezirks, sich mit einem Betrag von Fr. 15 000.- an der regionalen Studie zu beteiligen, die den Bezirksgemeinden erlauben soll, das Kompensationsprinzip während des durch das neue RPG festgesetzten Moratoriums über die neuen Bauzonen umzusetzen;

beschliesst, die Ladenöffnungszeiten am Samstag, 5. Dezember 2015, anlässlich des Nikolausfestes erneut bis 17 Uhr zu verlängern;

gestattet die Verlegung der Abendverkäufe von den Donnerstagen, 24. und 31. Dezember 2015, auf die Mittwochs, 23. und 30. Dezember 2015, unter der Bedingung, dass die Geschäfte an den Donnerstagen, 24. und 31. Dezember 2015, um 17 Uhr geschlossen werden;

validiert das Projekt des DBP Avenue de la Gare-Sud mit dem Verbindungsparking und ersucht die RUBD um die vorhergehende Prüfung der Änderung des DBP.

Lu 14 décembre 2015 (ma 15 décembre : séance de relevée), à 19h30, grande salle de l'Ancienne Maison de Justice (rue des Chanoines 1)
L'ordre du jour peut être consulté à partir du **24 novembre** sur www.ville-fribourg.ch/vfr/fr/pub/officielle/conseil_general.htm

Conseil général

En séance du 2 novembre 2015, **M. Hervé Bourrier** a fait son entrée dans les rangs socialistes de l'assemblée parlementaire, en remplacement de M. Samuel Rossier. Il est également annoncé que la soirée récréative réunissant les conseils généraux de Marly, Villars-sur-Glâne et Fribourg aura bel et bien lieu le vendredi 20 novembre 2015.

«Ceci n'est pas une... résolution»

Les objets portés à l'ordre du jour se sont vu étoffés par le dépôt d'une résolution. La présidente, **L.-M. Graden**, rappelle que «le Conseil général, selon l'article 68 de son Règlement, peut voter des résolutions ayant un effet purement déclaratif à l'occasion d'événements importants». Le bureau s'est questionné, durant la pause, sur cette notion d'événements importants et

a décidé de l'interpréter, dans le cas présent, de façon particulièrement large, ne s'opposant pas à la recevabilité de cette résolution adressée au Conseil communal de la Ville de Fribourg, aux membres du comité et du Conseil d'agglomération de Fribourg (disposant du pouvoir décisionnel sur la question des modes de transport) et à la presse accréditée. Le bureau a proposé au Conseil général d'ajouter les Transports publics fribourgeois Holding (TPF SA) aux destinataires de la résolution, «afin qu'ils obtiennent cette information en direct et non pas par la lecture des journaux».

Titillé par une phrase contenue dans le programme du concours de projet lié à la requalification du Bourg, lancé en mars dernier, signalant que «l'alimentation des lignes des transports en commun par caténares est

vouée à disparaître au profit de bus à motricité autonome», l'auteur du texte, **M. P.-A. Perritaz** (PS), avait interpellé le Conseil communal, en mai dernier, par une question relative à l'avenir des lignes de contact. Peu rassuré par la réponse de l'Exécutif, il reformule son inquiétude en relevant que, dans les zones urbaines où les limites fixées en matière de bruit et de pollution de l'air sont fréquemment dépassées, les avantages des transports à propulsion électrique contribuent de manière importante à la préservation de la santé et de la qualité de vie des habitants. Ce type de transport est le plus adapté au milieu urbain.

M. J.-P. Wolhauser, au nom du groupe libéral-radical, annonce soutenir sans réserve cette résolution. «Le sujet est tout à fait d'actualité et remplit, à nos yeux, la condition

d'événement important, puisque plusieurs compagnies de transports publics sont en train d'étudier le maintien du système des trolleybus, voire son remplacement par un système de propulsion électrique.» Fort de sa sympathie fondamentale pour l'électricité comme mode de propulsion, le groupe démocrate-chrétien/vert libéral, par son président **B. Altermatt**, a laissé la liberté de vote à ses membres, au regard des critiques suivantes: la moitié de l'électricité produite en Suisse n'est pas issue d'énergies renouvelables, «die Umweltfreundlichkeit der elektrisch betriebenen Busse ist darum nur sehr geschränkt gegeben»; la difficulté à cerner les buts et motivations de cette résolution, qui émane d'un membre même du conseil d'administration des TPF SA, témoigne d'un certain manque de transpa-

Generalrat

In der Generalratssitzung vom 2. November 2015 nahm **Hervé Bourrier** als Nachfolger von Samuel Rossier seine parlamentarische Tätigkeit in der SP-Fraktion auf. Zudem wurde bekannt gegeben, dass der gemeinsame Abend der Generalräte von Marly, Villars-sur-Glâne und Fribourg am Freitag, den 20. November 2015, stattfindet.

«Dies ist keine... Resolution»

Die Tagesordnung wurde um die Eingabe einer Resolution erweitert. Die Präsidentin **Lise-Marie Graden** erinnerte daran, dass der Generalrat gemäss Artikel 68 seines Reglements «anlässlich bedeutender Ereignisse Resolutionen verabschieden [kann], die lediglich den Charakter einer Erklärung haben». Während der Pause hatte sich das Büro Gedanken über den Begriff «bedeutende Ereignisse» gemacht und beschlossen, ihn im

vorliegenden Fall sehr weit auszulegen; so sprach es sich für die Zulässigkeit dieser Resolution aus, die an den Gemeinderat der Stadt Fribourg, die Mitglieder des Vorstands und des Rats der Agglomeration Fribourg (die in Sachen Transportwesen Entscheidungsbefugnis haben) und an die akkreditierte Presse gerichtet ist. Das Büro schlug dem Generalrat vor, zu diesen Empfängern die Fribour-gische Verkehrsbetriebe Holding (TPF AG) hinzuzufügen, «damit die die Information direkt und nicht über die Zeitung erhält».

Hellhörig geworden durch einen Satz im Programm des im vergangenen März ausgeschriebenen Projektwettbewerbs für die Aufwertung des Burgquartiers, laut dem «die Oberleitungsversorgung der öffentlichen Verkehrsmittel zugunsten von Bussen mit autonomem Antriebssystem verschwinden wird», hatte der

Verfasser des Textes, **Pierre-Alain Perritaz**, im letzten Mai eine Anfrage über die Zukunft der Oberleitungen an den Gemeinderat gerichtet. Durch dessen Antwort nur teilweise zufrieden gestellt, gab er seiner Besorgnis eine neue Form, um darauf hinzuweisen, dass in urbanen Zonen, in denen die Lärm- und Luftverschmutzungslimiten häufig überschritten werden, die Vorteile der Verkehrsmittel mit elektrischem Antrieb entscheidend dazu beitragen, die Gesundheit und die Lebensqualität der Bewohner zu schützen. Dieser Transporttyp sei am besten für das städtische Milieu geeignet.

Im Namen der FDP-Fraktion erklärte **Jean-Pierre Wolhauser**, diese Resolution bedingungslos zu unterstützen. «Das Thema ist aktuell und erfüllt für uns die Bedingung eines bedeutenden Ereignisses, da mehrere öffentliche Verkehrsunternehmen

augenblicklich die Beibehaltung des Oberleitungssystems oder dessen Ersetzung durch ein anderes elektrisches Antriebssystem studieren». Gestützt auf ihre starke Sympathie für den elektrischen Antrieb, gab die CVP/GLP-Fraktion, vertreten durch ihren Sprecher **Bernhard Altermatt**, ihren Mitgliedern Wahlfreiheit aufgrund folgender Bedenken: Die Hälfte des in der Schweiz produzierten Stroms stammt nicht aus erneuerbaren Energiequellen, «die Umweltfreundlichkeit der elektrisch betriebenen Busse ist darum nur sehr beschränkt gegeben»; die Schwierigkeit, die Ziele und Motivationen dieser Resolution zu verstehen, die von einem Verwaltungsratsmitglied der TPF AG stammt, zeugt von einem gewissen Mangel an Transparenz und verdeckt vielleicht das Risiko einer Einmischung in die Geschäfte des betroffenen Unternehmens;

Mo., 14. Dezember 2015 (Di., 15. Dezember:
Fortsetzung) 19.30 Uhr, grosser Saal des ehema-
ligen Justizgebäudes (Chorherrengasse 1)
Die Tagesordnung kann ab 24. November
eingesehen werden auf [www.ville-fribourg.ch/vfr/
de/pub/officielle/generalrat.htm](http://www.ville-fribourg.ch/vfr/de/pub/officielle/generalrat.htm)

rence et cache, peut-être, un risque d'ingérence dans les affaires de l'entreprise concernée; et enfin, l'usage d'un outil parlementaire ne répondant que très partiellement au cadre fixé, soit l'importance de l'événement et son urgence, est jugé tout à fait discutable. **M. A. Sacerdoti** (DC/VL) émet un bémol quant aux dommages qu'engendrent les caténaires sur les façades et, partant, à l'encontre du capital historique de la Vieille-Ville, au Bourg et dans d'autres quartiers. Pour le Centre gauche-PCS, **M. P.-O. Nobs** souligne la formulation volontairement généraliste de la résolution, « qui n'a finalement qu'un objectif: éviter un démantèlement trop hâtif d'un réseau de trolleybus tant qu'on ne dispose pas d'une solution électrique qui procurera une sécurité totale de fonctionnement. « Doute et

prudence dans les choix à faire dans un présent où les avancées technologiques sem-blent encore embryonnaires s'expriment par la voix de l'Indépendant de gauche, au nom des Verts, **F. Ingold**. Du point de vue esthétique et patrimonial, les Verts ne s'opposeraient pas à la suppression des lignes électriques mais en faveur de quelle technologie? « Est-il vraiment raisonnable d'investir aujourd'hui dans des bus bi-mode pour 25 ou 30, 35 ou 40 ans, alors que peut-être dans 5 ou 10 ans une version 100% électrique verra le jour sans les caténaires mais avec des fils qui ont une durée de vie suffisamment longue? » Les Verts auraient aimé bénéficier d'un éclairage de la part de la direction des TPF SA à ce sujet. **M. J. Hayoz** (PS) confirme que la résolution est claire: elle ne dit pas qu'il faut maintenir les trolleys mais

parle bien de conserver un mode de transport à propulsion électrique en ville de Fribourg. « Si l'on ne veut pas que dans quelques années des bus diesel traversent notre ville et se promènent dans tous nos quartiers, il faut vraiment accepter cette résolution. » **M. L. Dietrich** (DC/VL) annonce qu'il s'abstiendra au vu des enjeux liés à la position à prendre et avoue son incapacité à dire si cette résolution va dans le sens du développement stratégique de la ville, de l'agglomération et de l'entreprise concernée.

Par 50 voix sans opposition mais 18 abstentions, le Conseil général adopte la résolution demandant aux destinataires précités « de s'engager pour maintenir et développer les transports publics à propulsion électrique sur le territoire de la ville et de l'agglomération ».

schliesslich ist die der Bedeutung und Dringlichkeit des Ereignisses nur teilweise entsprechende Verwendung eines parlamentarischen Instruments durchaus anfechtbar. **Alexandre Sacerdoti** (CVP/GLP) machte Vorbehalte hinsichtlich der Schäden, welche die Oberleitungen an den Fassaden und folglich am historischen Kapital der Altstadt im Burgquartier und in anderen Quartieren anrichten. **Pierre-Olivier Nobs**, Sprecher der Mitte/Links-CSP-Fraktion, betonte die absichtlich allgemein gehaltene Formulierung der Resolution, « die letztlich nur ein Ziel hat: die übereilte Zerstörung eines Trolleybusnetzes verhindern, solange man keine andere elektrische Lösung hat, die eine völlige Betriebssicherheit gewährleistet ». Zweifel und Vorsicht hinsichtlich der zu treffenden Wahl in einer Zeit, da die technologischen Fortschritte erst

ganz am Anfang stehen, waren im Votum des Linksunabhängigen **François Ingold** zu spüren, der für die Grünen sprach. Die Grünen würden sich vom ästhetischen und denkmalpflegerischen Standpunkt aus der Entfernung der Stromleitungen nicht widersetzen, doch zugunsten welcher Technologie? « Ist es wirklich vernünftig, heute in bimodale Busse für 20 oder 30, 35 oder 40 Jahre zu investieren, während es möglicherweise in fünf oder zehn Jahren eine hundertprozentig elektrische Lösung ohne Oberleitungen, doch mit Kabeln gibt, die eine ausreichend lange Lebensdauer haben? » Die Grünen hätten sich gewünscht, in dieser Sache von der Direktion der TPF AG Auskünfte zu erhalten. **Jérôme Hayoz** (SP) bestätigte, dass die Resolution klar sei: Sie spreche nicht von der Beibehaltung der Trolleybusse, sondern von jener eines Verkehrs-

systems mit elektrischem Antrieb in der Stadt Freiburg. « Wenn man nicht will, dass in ein paar Jahren Dieselsebusse durch alle Quartiere unserer Stadt fahren, muss man diese Resolution auf jeden Fall verabschieden. »

Laurent Dietrich (SP) kündigte an, er werde sich aufgrund der Schwierigkeit, eine Position zu beziehen, der Stimme enthalten, und gestand seine Unfähigkeit ein, zu entscheiden, ob diese Resolution nun der strategischen Entwicklung der Stadt, der Agglomeration und des betroffenen Unternehmens entspricht.

Mit 50 zu 0 Stimmen bei 18 Enthaltungen verabschiedete der Generalrat die Resolution und forderte die erwähnten Empfänger auf, « sich dafür einzusetzen, dass die öffentlichen Verkehrsmittel mit elektrischem Antrieb im Gebiet der Stadt und der Agglomeration erhalten bleiben und weiterentwickelt werden ».

Entretien des boisés

La Bourgeoisie de la Ville de Fribourg informe que des travaux forestiers vont être entrepris, dès cet hiver, dans ses massifs de Bourguillon et du sentier des Falaises. En effet, il apparaît que certains arbres sont malades (chalarose du frêne), vieillissants ou qu'ils ploient de plus en plus en direction des bâtiments, des routes et des sentiers de loisirs. Ces coupes s'avèrent donc nécessaires pour des raisons de sécurité. Elles permettront, par ailleurs, un rajeunissement des peuplements forestiers. Cette mesure fait partie du plan d'aménagement pour l'entretien des boisés ainsi que du plan d'aménagement forestier.

Informations: Bourgeoisie de Fribourg, Pierre-Henri Pauchard, forestier de triage, 079 206 56 20.

Waldunterhalt

Wie die Burgergemeinde der Stadt Freiburg mitteilt, werden im kommenden Winter in ihren Baumbeständen in Bürglen und am Sentier des Falaises Forstarbeiten durchgeführt. Es zeigt sich, dass einige Bäume krank (Eschentriebsterben) oder altersschwach sind und immer stärker Gebäude, Strassen und Freizeitwege bedrohen. Somit drängen sich aus Sicherheitsgründen Holzfallaktionen auf, die zudem zur Verjüngung des Waldbestands beitragen. Die Massnahme ist Teil des Betriebsplans für Waldpflege und des Forsteinrichtungsplans.

Für alle weiteren Auskünfte und Fragen wende man sich an: Burgergemeinde Freiburg, Pierre-Henri Pauchard, Revierförster, 079 206 56 20.

Concours Wettbewerb

319



© Nouveau Monde

Le groupe Papaya Fuzz vient de venir son premier album au Nouveau Monde. Fondée il y a 20 ans, cette salle de spectacle s'est installée dans l'ancienne gare de Fribourg en 2007. Mais où se trouvait-elle à ses débuts ?

Réponse jusqu'au 12 décembre 2015 à « Concours 1700 », Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg ou à concours1700@ville-fr.ch

Die Gruppe Papaya Fuzz feierte vor kurzem die Vernissage ihres ersten Albums im Nouveau Monde. Dieses inzwischen 20-jährige Kulturzentrum befindet sich seit 2007 in der Ancienne Gare in Fribourg. Wo war es in seinen Anfängen untergebracht ?

Antwort bis 12. Dezember 2015 an « Wettbewerb 1700 », Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg oder an concours1700@ville-fr.ch

LES GAGNANTS DU CONCOURS N° 317

En séance du Conseil communal du mardi 20 octobre 2015, M. le syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 317. La réponse à donner était : « **sale gamin, fripouille, chenapan, garnement** ».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

1^{er} prix M^{me} **Josiane Berset**

gagne l'ouvrage *Fribourg au cœur de la ville* de Vincent Murith, paru aux Editions La Sarine.

2^e prix M^{me} **Martine Margueron**

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

3^e prix M. **Jorge Manuel Nobre De Jesus**

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.

4^e prix M^{me} **Gabrielle Balmat**

gagne une TPF Card, d'une valeur de 40 francs.

5^e prix M^{me} **Cécile Daguet**

gagne un sac FriBag Style et une boîte de chocolats Villars.

Nos remerciements aux entreprises qui offrent ces prix, réunies dans le bandeau publicitaire ci-dessous.



Une partie des collaborateurs de Progressia © DR

Prêt d'**e-bikes** aux entreprises

Se déplacer à vélo, qui plus est électrique, comporte de multiples avantages : rapidité, efficacité, simplicité, respect de l'environnement. C'est pourquoi les autorités communales mettent en œuvre des projets favorisant ce moyen de transport et la mobilité douce en général. Depuis 2013, elle s'allie à Scott Sports SA, basée à Givisiez, pour proposer un prêt gratuit d'e-bikes aux entreprises et aux administrations de la ville. Pendant trois semaines, les employés peuvent utiliser les deux-roues à leur guise. A l'issue du prêt, plusieurs testeurs ont été tellement convaincus par ces petites reines qu'ils songeaient à en acquérir une. D'autres demandaient plus d'aménagements cyclables.

Un concours accompagnait l'action 2015 : les participants étaient invités à soumettre une photo d'eux se mettant en scène avec les bicyclettes Scott. C'est l'entreprise Progressia Société Fiduciaire et de Gestion SA, située à la rue Saint-Pierre, qui a remporté la compétition. Le prix ? Un vélo électrique Scott ! La promotion des vélos électriques devrait se poursuivre en 2016, sous une forme encore à définir.

Introduction d'**émoluments** administratifs

Depuis le 1^{er} septembre, le traitement de certaines procédures dans les domaines de l'aménagement du territoire et des constructions est soumis à des taxes à la charge des demandeurs. Une nouvelle disposition du règlement communal fixe les émoluments administratifs pour l'examen préalable et final des plans d'aménagement de détail (PAD), les demandes préalables en matière de construction, le contrôle des travaux et l'octroi du permis d'occuper, l'examen d'un verbal de modification ou de division d'une parcelle ainsi que l'examen d'une demande d'autorisation concernant un panneau réclame ou une enseigne. D'une manière générale, l'émolument administratif se compose d'une taxe fixe et d'une facturation du travail horaire (max. Fr. 150.-/h). Cependant, dans chacun des cas, un montant maximal a été fixé, allant de Fr. 500.- (pose de panneau ou d'enseigne) à Fr. 20 000.- (PAD ou plans spéciaux). Une exception est accordée aux installations d'énergie renouvelable, comme les pompes à chaleur ou les sondes géothermiques, où seule une taxe fixe de Fr. 150.- est perçue. A noter que la pose de panneaux solaires n'exige pas de permis. Le nouveau règlement se conforme aux dispositions cantonales légales. **Informations : Inspectorat des constructions, 026 351 75 24.**

1700: le **Concours** annuel

Depuis un an, dans chaque numéro de 1700, les lecteurs découvrent des musiciens et des musiciennes qui font vibrer Fribourg. Mais il ne s'agit là que d'un petit échantillon des très nombreux auteurs, compositeurs, interprètes fribourgeois qui vivent de leur passion ou qui s'y adonnent sans compter. Cette série est à la base du traditionnel concours mensuel. Les lecteurs qui ont répondu aux questions mensuelles avec la régularité et la justesse d'un métronome ont été conviés à une visite de l'espace Nuithonie. Salles de spectacles, installations techniques, loges, ils ont tout vu. C'est lors de ce rassemblement qu'a eu lieu le tirage au sort des gagnants du concours annuel. La main innocente du Syndic, Pierre-Alain Clément, a proclamé vainqueurs :

1^{er} prix M^{me} Gabrielle Balmat

1 abonnement annuel Frimobil, zone 10 (val. Fr. 585.-)

1 invitation pour 2 personnes au Nouveau Monde

2^e prix M. Marius Monnard

6 bouteilles de vin de la Bourgeoisie

1 invitation pour 2 personnes au Nouveau Monde

3^e prix M^{me} Yvonne Bersier

6 bouteilles de vin de la Bourgeoisie

1 invitation pour 2 personnes au Nouveau Monde

4^e prix M. Andrew St. Johnston

3 bouteilles de vin de la Bourgeoisie

1 invitation pour 2 personnes au Nouveau Monde

5^e prix M^{me} Blanche Macheret

3 bouteilles de vin de la Bourgeoisie

1 invitation pour 2 personnes au Nouveau Monde

Pour les élèves des classes de **M^{me} Marie-Claire Corbaz** et de **M. Luc-Yves Thierrin** qui ont participé à presque tous les concours mensuels, des entrées à la patinoire, à la piscine du Levant ou à la Motta sont offertes par le Service des Sports.

La présentation des troubadours et saltimbanques de Fribourg se poursuit pour une seconde saison (voir p. 21). Une nouveauté est à signaler dans les cadeaux offerts : c'est un Säckli de FriBag Style que remporteront les lauréats du 5^e prix. Ce sac en toile sérigraphié a été imaginé par des étudiants du Collège Sainte-Croix dans le cadre de leur travail de maturité. Et ça a tellement bien marché qu'ils continuent l'aventure business. Parmi les motifs proposés, la rédaction de 1700 a choisi la reproduction de *Hommage à Jo Siffert*, la fameuse fontaine de Tinguely. A noter que FriBag Style collabore avec Graphein pour la sérigraphie.



Les gagnants entourent M. le Syndic. Manque M^{me} Gabrielle Balmat. © Ville de Fribourg/V. B.

Et le **silence** sera

ASSAINISSEMENT AU BRUIT

La Ville de Fribourg a lancé, dès 2011, des travaux afin de recouvrir les artères, au trafic trop bruyant, d'un revêtement phono-absorbant.

Celui-ci réduit la pollution sonore sur les bâtiments à proximité. Mais si celle-ci est encore trop importante, les autorités communales peuvent engager une procédure administrative d'allègement de la route. Les propriétaires des édifices concernés doivent en être informés.

Toutes les installations fixes produisant un bruit trop important doivent être assainies. En ville de Fribourg, c'est le réseau routier qui engendre les plus grandes nuisances. Un cadastre du bruit met en évidence tous les bâtiments soumis à une pollution sonore supérieure à la valeur limite d'immission (VLI). Dans un quartier résidentiel, la VLI diurne légale est de 60 dB contre 70 dB dans une zone industrielle. Lorsqu'elle est régulièrement dépassée, le propriétaire de la route doit agir. Plusieurs mesures à la source sont possibles :

1. Pose d'un revêtement dit phono-absorbant

Réduction de 5 à 6 dB. A noter que la nouveauté de ce produit ne fournit pas des chiffres certifiés sur 10 ans et plus

2. Abaissement des vitesses

Réduction de 3 dB pour une diminution de 50 km/h à 30 km/h

3. Modération ou limitation du trafic

Diminution de 0,5 dB pour une réduction de 10% de la charge de trafic (resp. 1 dB pour une diminution de 25%, 3 dB pour une diminution de 50%)

4. Bâtir un mur ou une paroi antibruit

Difficilement réalisable en ville pour des motifs esthétiques ou par manque d'espace.

tement sur le récepteur des bruits (le bâtiment), par l'installation de fenêtres isolantes dans les pièces habitables. Cela n'étant pas un assainissement à proprement parler, le propriétaire de la route peut, à la place, solliciter un allègement de la VLI de la route incriminée. Cette demande administrative doit être déposée auprès de l'autorité d'exécution. Le propriétaire du bâtiment concerné est en droit de la contester.

Un nouveau revêtement

De 2004 à 2011, la Ville de Fribourg a actualisé son cadastre du bruit, en analysant les 65 km de routes lui appartenant et a évalué l'impact sonore du trafic sur 1600 façades. 10,295 km devaient être assainis. Les autorités communales ont alors défini un plan. La mesure privilégiée par celui-ci est la pose d'un revêtement phonoabsorbant. Présenté en 2013 à la Direction cantonale de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), ce plan a été validé en 2014. La décision d'assainissement, c'est-à-dire la procédure permettant de faire approuver les mesures retenues, est encore en cours et sera publiée à la fin 2015. La Ville n'a pas attendu la fin de cette longue procédure pour agir. En 2011, elle dotait déjà certains tronçons d'un revêtement phono-absorbant. Les avenues de l'Europe, Louis-Weck-Reynold et du Midi, la rue Louis-d'Affry ainsi que la route des Alpes et une portion du boulevard de Pérolles en sont déjà équipées, représentant une distance de 4,450 km. Il reste encore 5,845 km

à réaliser jusqu'en 2018. Le même revêtement a été posé à la rue de Morat et à la route de la Fonderie, propriétés de l'Etat de Fribourg.

Procédure d'allègement

Ces travaux ont permis de ramener les nuisances sonores en dessous du niveau d'alarme. Malgré ces efforts, certaines artères sont encore au-dessus de la VLI. Des procédures d'allègement vont donc être enga-

gées. Néanmoins, le propriétaire d'un bien touché peut recourir à cette dérogation. Le Service cantonal de l'environnement (SEn) va prochainement adresser un courrier aux personnes concernées. Celles-ci pourront consulter leur dossier à la DAEC, au SEn ou à l'Inspectorat communal des constructions. Par ailleurs, le projet de décision paraîtra en janvier 2016 dans la Feuille officielle.

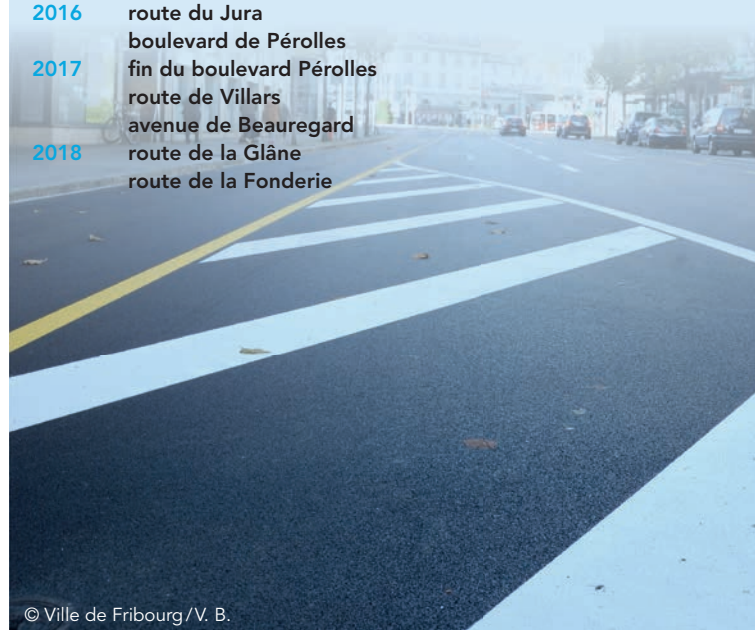
POUR PLUS D'INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Service du génie civil
 Route Joseph-Piller 7, 026 351 75 05

Service cantonal de l'environnement
 Impasse de la Colline 2, 1762 Givisiez, 026 305 37 60

PLANNING DES TRAVAUX

- 2016** route du Jura
- 2017** boulevard de Pérolles
- fin du boulevard Pérolles
- route de Villars
- avenue de Beauregard
- 2018** route de la Glâne
- route de la Fonderie



© Ville de Fribourg / V. B.

Si la réalisation des mesures précitées est impossible ou si malgré l'assainissement déjà entrepris, la VLI reste trop élevée, on peut agir direc-

Des champions récompensés

PRIX SPORTIF DE LA VILLE

Le 10 octobre dernier, la Ville de Fribourg a récompensé les athlètes domiciliés à Fribourg ou affiliés à un club de la ville qui se sont illustrés dans des championnats nationaux, européens ou internationaux. Cinq équipes et 17 sportifs individuels ont été fêtés en présence d'un invité de marque, Slava Bykov.

Des athlètes fribourgeois de toutes générations et toutes disciplines se sont rassemblés le 10 octobre, à l'invitation des autorités communales. Leur point commun: exceller dans leur sport au niveau national, européen et/ou mondial. Cette année, ce sont 26 récompenses qui ont été décernées.

Les sportifs médaillés, concourant dans quatorze disciplines différentes, s'adonnent à leur passion en professionnels ou en amateurs. Bien qu'amateurs, ceux-ci se vouent corps et âme à leur passion, à l'image du judoka Daniel Bongard, qui vient d'être primé mondialement dans la catégorie... vétérans! « Quand on me demande ce qui me motive à m'entraîner, j'avoue n'avoir aucun mérite. Je suis attiré par le judo comme un élastique! » révèle le septuagénaire. Dans la jeune génération, le karatéka Julien Codes s'est distingué en devenant, à 12 ans, champion suisse de kata dans sa catégorie.

Etudiante et sportive d'élite

Parmi les lauréats figuraient plusieurs triples champions nationaux, titres remportés la même année, comme la plongeuse Madeline Coquoz. La jeune fille de 16 ans fréquente depuis peu les bassins de Plymouth (Royaume-Uni) où elle bénéficie d'une structure idéale pour concilier ses études gymnasiales avec 25 heures d'entraînement hebdomadaire. « Cela n'aurait pas été possible ici puisque la région fribourgeoise ne possède pas les installations nécessaires. », a indiqué son père.

Les sports collectifs n'étaient pas en reste. Les joueuses de basket

d'Elfic U19 ont été primées pour leur titre suisse décroché en 2015, le 3^e consécutif! Le football, quant à lui, était représenté par les Inter C du FC Richemond pour leur couronne nationale. Autre pensionnaire du Guintzet, l'AFC Fribourg Cardinals a remporté le championnat de la ligue C de football américain en 2015. D'ailleurs, tous les footballeurs du Guintzet et de la ville pourront profiter, dès l'été 2016, d'un terrain synthétique, comme l'a annoncé le conseiller communal en charge des sports, Thierry Steiert.

Cette rencontre a également permis aux lauréats évoluant dans des disciplines moins médiatisées, comme l'athlétisme, le bowling, le powerlifting, le tir, le billard ou encore l'aviron, de recevoir la notoriété que leurs résultats réclament. Aucune compétition ne pourrait avoir lieu sans l'engagement de bénévoles. Afin de mettre en contact les organisateurs de manifestations et les volontaires, Swiss Olympic a mis sur pied la plate-forme internet Swiss Olympic Volunteer, soutenue par la Ville de Fribourg.

La cérémonie a été marquée par la présence d'un champion d'exception: Slava Bykov. L'ancien hockeyeur s'est prêté au jeu de l'interview, durant laquelle il a abordé les raisons qui l'avaient poussé à choisir Fribourg dans les années 1990 et son regret de ne jamais avoir remporté le titre national. Quant à son emploi du temps actuel, il est bien chargé, de par son siège au sein du Conseil d'administration du HC Fribourg-Gottéron et son activité de grand-père.

BLACK CATS BOWLING CLUB FRIBOURG

D'Alessandro	Jordi	Champ. suisse	Junior homme A	2015
Brugger	Carolane	Champ. suisse	Junior dame A	2015

SOCIÉTÉ DE TIR DE LA VILLE DE FRIBOURG

Devaud	André	Champ. suisse	Sénior vétérans	2014
Devaud	André	Champ. suisse	Sénior vétérans	2015

SPARTAK GYM FRIBOURG • POWERLIFTING

Bossy	Cyril	Champ. suisse	Cat. Junior 74 kg	2014
Bittel	Daniel	Champ. suisse	Cat. Elite 93 kg	2014
Egger	Fabien	Champ. suisse	Cat. Master 105 kg	2014
Nemeshazy	Janos Jr	Champ. suisse	Cat. Homme 105 kg	2014
Markaj	Arbis	Champ. suisse	Cat. Junior 83 kg	2014

AMIS PC FRIBOURG • TIR

Marguet	Annik	Champ. suisse	Dame	2014
---------	-------	---------------	------	------

BILLARD-CLUB FRIBOURG

Wisard	Jean-René	Champ. suisse	Carambole OPEN	2014/15
--------	-----------	---------------	----------------	---------

KARATÉ-CLUB BUDO CENTER FRIBOURG

Codes	Julien	Champ. suisse	Kata 12 ans	2014
-------	--------	---------------	-------------	------

FRIBOURG-NATATION

Schroeter	Pascal	Champ. suisse	Master: 50 m, 100 m papillon, 200 m nage libre	2014
Coquoz	Madeline	Champ. suisse	Juniors A 5 m, élite plongeon synchronisé, élite combiné	2015

FRIBOURG-OLYMPIC ACADÉMIE • BASKET

		Champ. suisse	U16 + U14	2015
--	--	---------------	-----------	------

CLUB ATHLÉTIQUE FRIBOURG

Rharroubi	Khaoula	Champ. suisse	U18W – 800 m	2014
Rharroubi	Khaoula	Champ. suisse	U18W – 800 m indoor	2015

VÉLO-CLUB FRIBOURG

Chenaux	Adrien	Champ. suisse	Elite nationale	2015
---------	--------	---------------	-----------------	------

CLUB AVIRON VILLE DE FRIBOURG

Winchcabbich	Gerardo	Champ. suisse	Master B	2015
--------------	---------	---------------	----------	------

FC RICHEMOND • FOOTBALL

		Champ. suisse	Inter C	2015
--	--	---------------	---------	------

JUDO-CLUB FRIBOURG VILLARS-SUR-GLÂNE

Bongard	Daniel	Champ. monde	Vétérans	2015
---------	--------	--------------	----------	------

AFC CARDINALS FRIBOURG • FOOTBALL AMÉRICAIN

			Ligue C	2015
--	--	--	---------	------

BCF ELFIC FRIBOURG • BASKET

		Champ. suisse	U19	2015
--	--	---------------	-----	------

Extension de l'école de la Neuveville

GRANEUM

En vue de l'agrandissement de l'école de la Neuveville, le Conseil communal a mandaté le bureau fribourgeois Marc Zamparo Architectes et les architectes paysagistes bernois de Kull Landschaft, lauréats désignés par le jury à l'issue d'un concours d'architecture. Ceux-ci ont imaginé trois pavillons de bois aux toits en pente, en référence aux greniers qui occupaient le site au siècle dernier. La mise à disposition des locaux est prévue à la rentrée 2019.

Après les deux écoles du Schoenberg et celle du Botzet, l'école primaire de la Neuveville sera la prochaine à être agrandie. Ces travaux s'imposent, vu la démographie croissante et la nécessité de mettre aux normes les espaces actuels, datant de 1901. Afin de redéfinir le visage du complexe scolaire bordant la Sarine, la Ville de Fribourg a lancé un concours d'architecture en juin dernier. Le programme de celui-ci demandait une extension capable d'accueillir trois classes d'école enfantine, d'une surface minimale de 96 m² chacune, une salle d'activités créatrices sur textile (ACT) ainsi qu'une petite bibliothèque, une salle des maîtres, des WC et des locaux techniques.

La tâche des candidats, des architectes associés à des paysagistes, n'était pas simple. En effet, la parcelle définissant le périmètre du concours revêt une importance historique, l'école de 1901 et le site même étant protégés. Par conséquent, les projets devaient non seulement s'intégrer à l'édifice existant, mais aussi conserver les composantes principales du caractère du site. Sans oublier qu'il était interdit de dénaturer l'allée des mar-

ronniers, unique en ville. Enfin, le périmètre du concours proche de la Sarine est en zone inondable: le terrain constructible s'en trouvait donc réduit. Après analyse des 57 projets soumis, le jury a plébiscité à l'unanimité Graneum de Marc Zamparo Architectes (Fribourg) et Kull Landschaft (Berne).

Graneum

Trois pavillons de bois liés les uns aux autres s'étendent à l'angle du bâtiment actuel, sur l'emplacement de la place de jeu et du parking. Ces trois volumes, comprenant chacun deux niveaux, sont couverts d'un toit en pente. Cette forme réinterprète l'architecture des anciens greniers qui s'élevaient à cet endroit au siècle dernier. Les proportions des trois pavillons n'ont pas été laissées au hasard: elles ont été pensées pour être en harmonie avec l'école de 1901 et avec les habitations alentour. L'architecte a également pris en considération le fait que, situé au pied de falaises, ces nouvelles constructions doivent être agréables à regarder depuis la hauteur, un argument supplémentaire pour le recours au toit en pente.

Afin de laisser entrer la lumière dans les salles de classe, les lauréats ont

doté les espaces de baies vitrées. Cependant, comme les grandes fenêtres ne sont pas caractéristiques de l'architecture des greniers, il a imaginé une astuce: « glisser » une partie de ces ouvertures derrière des lamelles de bois, placées verticalement à l'extérieur du bâtiment. Ainsi, les vitres sont en partie dissimulées tout en assurant un apport de lumière suffisant aux espaces intérieurs. Par ailleurs, les lamelles de bois permettent d'ouvrir la fenêtre en toute sécurité.

L'histoire du site ravivée

Le choix du jury s'est porté sur Graneum pour plusieurs raisons: son échelle idéale, sa géométrie de « trois maisonnettes de bois » qui s'accorde aux écoles enfantines mais aussi la référence aux greniers qui participe au rappel du caractère historique du site. Par ailleurs, les bâtiments de Zamparo et Kull Landschaft ne se mettent aucunement en concurrence avec les berges de la Sarine. Quant au volet écologique, ces pavillons de bois sont certifiés MINERGIE-P, ce qui est la norme obligatoire pour les constructions publiques en ville de Fribourg depuis 2015. Certains éléments constitutifs de ce label, qui sont souvent

réglés uniquement de manière automatique, pourront aussi être gérées par les utilisateurs (p. ex.: ouverture des fenêtres et abaissement des stores manuels possibles). Graneum ne sera pas réalisé tel quel: comme il est d'usage à l'issue des concours d'architecture, une phase de mise au point du projet sera nécessaire. En partenariat avec les autorités communales, Zamparo et Kull Landschaft doivent revoir, entre autres, la relocalisation de la place de jeux, les accès des riverains et des services de secours ainsi que le choix de la teinte du bois.

CALENDRIER

Juin-octobre 2015: Concours
Début 2016: Crédit d'étude
2016-2017: Développement du projet
Début 2018: Crédit de construction
2018-2019: Construction
Rentrée 2019: Mise à disposition des locaux

PROJETS PRIMÉS

1^{er} prix: Graneum de Marc Zamparo Architectes (FR) et Kull Landschaft (BE)
2^e prix: Chenille de Manetsch Meyer Architekten AG (ZH) et Noa Landschaftsarchitekten (ZH)
3^e prix: Vice Versa de Paterr Sàrl (Attalens) et Verzone Woods architectes Sàrl (Vevey)
Mention: Pog de LVPH Architectes (FR) et Studio Vulkan Landschaftsarchitektur (ZH)

Le visage du futur agrandissement de l'école primaire de la Neuveville
 © Marc Zamparo Architectes/Kull Landschaft



Fribourg pendant la Première Guerre mondiale

COMMENT NOURRIR FRIBOURG EN TEMPS DE GUERRE ?

Avant le déclenchement des hostilités, la Suisse importe près de la moitié de toutes les denrées, les céréales en particulier. La question de l'autonomie alimentaire se pose avec acuité durant la Première Guerre mondiale, au sein d'une Confédération isolée, en proie à des difficultés d'approvisionnement grandissantes. Immersion dans les « Protocoles des délibérations du Conseil communal », conservés aux Archives de la Ville.

Dès le 5 août 1914, des mesures sont prises pour assurer une bonne distribution de la nourriture. Il est ainsi décidé que « la police locale fixera le prix de toutes les denrées alimentaires, au moyen des indications qui lui seront fournies par MM. Folly et Chassot »¹. Il est même prévu de s'entendre « avec la colonie de Bellechasse pour réserver, cas échéant, une certaine quantité de pommes de terre à disposition, pour les besoins de la ville ». Quant à la vente en gros aux particuliers, elle est désormais interdite : en effet, « il ne pourra être remis que la quantité nécessaire pour une semaine ». Signe des temps, les sergents de Ville sont désormais armés et une garde de nuit, chargée de seconder le service de police et le service du feu, est instituée le 18 août².

De 39 centimes la miche de 1 kg de pain complet, le 3 septembre 1914, le prix monte à 44 centimes au 1^{er} janvier 1915³, à la demande de la « Bäckermeister-Verein der Stadt Freiburg ». Il atteint 60 centimes le 15 janvier 1917. Vendu à 22 centimes le litre, dès le 1^{er} février 1915⁴, le lait passe à 26 centimes, à partir du 1^{er} octobre 1916. Le 7 novembre, le syndic, Ernest [de] Weck, informe ses collègues que « grâce à l'intervention du Département fédéral de l'économie publique, Fribourg pourra obtenir journellement 14000 litres de lait. Il n'en est pas moins vrai que s'il y a eu disette de lait ces temps derniers, la faute en est aux laitiers de Fribourg qui méritent un blâme

pour leur négligence et leur incurie. » Le 1^{er} mai 1917, le directeur de Police « fait ressortir les difficultés et pourparlers interminables qu'a nécessité le règlement de la crise laitière à Fribourg. La Centrale prend à son service tous les laitiers de Fribourg et le ravitaillement de ce 1^{er} jour de la nouvelle organisation s'est effectué sans difficulté. » Le 26 juin 1917, le Conseil « approuve le projet de transformation de l'ancien bâtiment de la Clémentine des Alpes, avenue de la Tour-Henri, en nouvelle Laiterie centrale pour le service de la distribution du lait dans la ville de Fribourg ».

«... ensuite de la néfaste guerre...»⁵

La situation ne cesse de se détériorer au fil des années et, en 1917, des cartes alimentaires sont introduites, notamment pour le pain. En 1917 toujours, la pénurie de charbon et d'électricité, de blé et de pommes de terre se fait cruellement sentir. L'Allemagne peine de plus en plus à nous ravitailler. On va jusqu'à « emmagasiner à la bibliothèque quelques réserves de denrées ». Dès le 2 janvier 1917, la moitié des candélabres sont éteints dès 23 heures, en dehors des artères les plus fréquentées.

Le 6 février 1917, au nom du Conseil d'Etat, son président, Marcel Vonderweid, exhorte le « Peuple fribourgeois » de la manière suivante : « Depuis plus de deux ans, une guerre terrible encercle notre pays et nous impose de lourds sacrifices [...]. La lutte engagée entre les

peuples qui nous entourent va redoubler d'intensité. La situation économique de notre pays devient de plus en plus difficile [...]. Le gouvernement fédéral demande à chacun des Etats confédérés de prendre toutes les mesures propres à augmenter la production du sol et à compenser la diminution possible de l'importation des denrées requises par les besoins de notre consommation. Il importe que, dès le printemps prochain, notre agriculture s'impose un nouvel effort pour tirer de la terre fribourgeoise le maximum de produits alimentaires [...]. Ces mesures exigeront des sacrifices et beaucoup d'économie en vue d'une alimentation rationnelle ». ⁶ Victime collatérale de la mise en culture des terrains, le Football-Club Stella, ancêtre du FC Fribourg, privé de son « Parc des sports », proteste auprès du Conseil communal en date du 19 mai 1917⁷. Durant les derniers mois de l'année, la situation se dégrade considérablement. Il faut même, le 10 juillet, « détacher le gendarme Rentsch et son chien policier pour le service de la police nocturne des esserts bourgeois et des jardins suburbains. Le gendarme sera engagé pour trois mois, à partir du 1^{er} août, à raison d'une rétribution mensuelle de 100 francs. » Un an plus tard, il faudra en engager un second pour la même mission.

Autre conséquence inattendue de ces temps difficiles, qui fait toujours débat de nos jours, la question désormais récurrente de l'heure de

fermeture des commerces. Ainsi, le 23 octobre 1917, le Conseil d'Etat décide que « tous les magasins, y compris les kiosques pour la vente des denrées alimentaires, seront fermés le dimanche et les jours fériés reconnus par l'Etat », à l'exception des « boulangeries, boucheries, charcuteries, magasins de tabacs, les kiosques pour la vente des journaux [qui] peuvent être ouverts le dimanche matin de 10 ½ heures à midi, à condition que les locaux de vente ne soient pas chauffés ».

Le Département fédéral de l'économie publique promulgue même, le 8 mars 1918, une décision sur le « Commerce et utilisation des os » publiée par la *Feuille officielle* n° 12, du 23 mars 1918 : « Chacun est tenu d'assembler, de façon appropriée, les os provenant de son ménage ou de son exploitation et de les livrer, moyennant les prix fixés, aux chiffonniers bénéficiant d'une concession ou à des offices désignés par les communes [...]. Les os fournis par les bouchers en vue d'être employés à des usages culinaires ne sont soumis à l'obligation de la livraison qu'après avoir été utilisés à la cuisine. »

De guerre lasse

Rien ne va plus en 1918 ! « Le pain, le lait, le fromage sont rationnés, et le prix de la viande est si élevé que les ménages à revenus modestes ne peuvent plus acheter ces denrées »⁸, déplore non pas un syndicat, mais le Conseil d'Etat, en date du 13 juin 1918.



Editions Louis Burgy, Lausanne 1096



Fribourg - Laitier fribourgeois

Laitier fribourgeois traversant l'ancien pont suspendu, avant 1919. Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg. Collection de cartes postales.

Parfois, les nécessités du temps obligent les autorités à prendre des mesures en avance sur leur époque. Ainsi, en date du 19 février 1918, le Comité agricole propose d'« utiliser les balayures végétales » comme moyen d'engrais, en procédant au préalable à leur triage, et de les employer au développement de la culture maraîchère en ville de Fribourg. Les familles non concessionnaires d'esserts bourgeoisiaux et désireuses d'obtenir un lot de terrain ayant été appelées à se faire connaître, 271 demandes d'obtention de « jardins ouvriers » parviennent à la commune en date du 12 mars 1918, ce qui représente pas moins de 1158 personnes. Le 9 juillet suivant, le Conseil décide « de prendre dès maintenant des mesures pour provoquer l'extension des jardins communaux, en

vue de l'intensification des cultures sur le territoire de Fribourg et à cet effet d'utiliser les balayures comme engrais à la disposition d'esserts bourgeoisiaux et jardins communaux ». Un siècle plus tard, les jardins familiaux continuent à faire le bonheur de celles et ceux qui les cultivent.⁹

Au dernier automne de la Grande Guerre

Le 18 septembre 1918, le Conseil communal s'adresse aux parlementaires fribourgeois dont le conseiller national Jean-Marie Musy, afin d'accorder « une participation au produit de l'impôt de guerre » à certaines villes, comme Fribourg, « qui souffrent plus particulièrement des mobilisations répétées et du renchérissement général de la vie qui met en péril leur situation financière ».¹⁰

Mais laissons là ces considérations matérielles. Restent l'amour et l'eau fraîche ! Le 29 octobre 1918, « Mr. le Directeur de Police signale le fait que le passage des grands escaliers Neuveville – St-Pierre constitue le soir un lieu de rendez-vous pour les couples amoureux et qu'il s'y passe même des actes contraires aux bonnes mœurs. Dans ces conditions, il propose de fermer ces escaliers au public, à partir de 9 heures du soir jusqu'au matin, au moyen de solides portes fermant à clé, placées aux deux extrémités du passage. » Mais la vie continue, trouvant toujours son chemin.

Alain-Jacques TORNARE

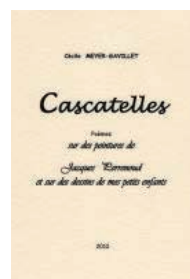
- ¹ AVF, Conseil communal de la Ville de Fribourg. Copies-lettres 24.1.1914-7.1.1915, fol. 208.
- ² AVF, Protocole du Conseil communal, 11 août 1914, fol. 130, 133.
- ³ AVF, Conseil communal. Pièces diverses, 1914, 3. Conseil communal. Séance du 29 décembre 1914, enveloppe 53.
- ⁴ AVF, Conseil communal. Copies-lettres 24.1.1914-7.1.1915, fol. 506.
- ⁵ *Feuille officielle* du samedi 17 avril 1915, p. 535.
- ⁶ *Feuille officielle*, n° 6, samedi 10 février 1917, pp. 209-210 et n° 7, 17 février 1917, pp. 253-254.
- ⁷ AVF, Conseil communal. Pièces diverses. 1917. 2. Conseil communal, Séance du 22 mai 1917, enveloppe 21.
- ⁸ *Feuille officielle*, n° 24, 15 juin 1918, p. 1097.
- ⁹ Voir à ce sujet le 1700, n° 263, mars 2010, pp. 14-15 : « La Bourgeoisie de la Ville de Fribourg (6) - Les jardins familiaux ». http://www.ville-fribourg.ch/vtr/files/pdf26/263_mars101.pdf
- ¹⁰ AVF, Conseil communal. Copies-lettres. 26.6.1918-14 juin 1919, fol. 103.

A la bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau
026 351 71 44
www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch

Horaire
Lundi, mardi et vendredi : 14 h - 18 h
Mercredi : 10 h - 18 h
Jeudi : 14 h - 20 h
Samedi : 10 h - 12 h



Une Fribourgeoise lauréate du Concours international de littérature Regards

L'écrivain et poète Cécile Meyer-Gavillet, habitante du quartier de Beauregard, vient d'être honorée de trois premiers prix lors de l'édition 2015 du Concours international de littérature Regards. Elle a décroché le premier prix dans les catégories Poésie libre, Poésie classique et Liberté voir www.regards.asso.fr.

Auteure de plusieurs recueils de poésie (*Cascatelles*, *Eclipse* et *Étincelles intérieures* pour citer les titres

récents) diffusés dans les milieux littéraires francophones, Cécile Meyer-Gavillet a aussi signé plusieurs préfaces, notamment pour le Valaisan Maurice Métral qui comptait parmi ses amis.



Christian Oster

Le cœur du problème

En rentrant chez lui, Simon découvre un corps inerte au milieu du salon. Sa femme, dans son bain, avoue qu'elle a accidentellement poussé son amant par-dessus la rambarde. Puis elle disparaît, laissant son mari avec un mort sur les bras. Décontenancé, il décide d'enterrer le cadavre dans le jardin puis se rend le lendemain au commissariat. Il y fait la connaissance d'un gendarme à la retraite.

Une relation étrange se noue, faite de complicité et de soupçons. Simon accepte même de partir en week-end avec le gendarme et sa femme, installant un jeu dangereux où chaque mot, chaque geste pourrait le trahir. L'auteur livre une réflexion sur la vie d'un homme qui en enterre un autre et découvre ainsi des regrets enfouis. Cette situation absurde, qui percute dès la première page, maintient une ambiance tendue tout au long du roman.

Vendredi 11 décembre, à 16 h 30

Contes pour les enfants avec Caroline. Entrée gratuite dès 4 ans.

Vendredi 15 janvier 2016, à 18 h 30

Rencontre avec Dominique Fernandez, écrivain.

Mercredi 2 mars 2016, à 18 h 30

Rencontre avec Marie-Hélène Lafon, écrivain.

Ces rencontres ont lieu à la salle Rossier, au-dessus de la Bibliothèque. Proposées par l'Alliance Française de Fribourg, l'entrée pour les non-membres de l'AF est de Fr. 10.–.

In der Bibliothek

DEUTSCHE BIBLIOTHEK FREIBURG

Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
Eingang B (mit Treppe)
oder C (rollstuhlgängig)
026 322 47 22
deubibfr@ville-fr.ch
www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten
Montag: geschlossen
Dienstag, Freitag: 14 bis 18 Uhr
Mittwoch: 10 bis 18 Uhr
Donnerstag: 14 bis 20 Uhr
Samstag: 10 bis 12 Uhr



David Lagercrantz

Verschwörung

Lisbeth Salander und Mikael Blomkvist sind Millionen Lesern bekannt. Die Millennium-Trilogie von Stieg Larsson begeisterte Krimifans weltweit. Der unbekannte schwedische Autor David Lagercrantz schreibt die Geschichte weiter, nicht ohne damit Kritik aus der Branche zu ernten. Nach dem Tod von Stieg Larsson 2004 wurden die drei Bände der Millennium-Trilogie veröffentlicht, Ruhm und Anerkennung hat der Autor selbst nie erlebt. Nun übernimmt

ein unbekannter Autor die Weiterführung, was einer literarischen Grabplünderung gleicht. Doch die Fortsetzung ist lesenswert und führt die beiden Protagonisten mitten in die Machenschaften der NSA.



Frank Witzel

Die Erfindung der Roten Armee Fraktion durch einen manisch-depressiven Teenager im Sommer 1969

Ausgezeichnet mit dem deutschen Buchpreis 2015 ist Frank Witzels Roman «Die Erfindung der Roten Armee Fraktion durch einen manisch-depressiven Teenager im Sommer 1969» mit seinen gut achthun-

dert Seiten ein Werk, welches sich schwerlich in einem Rutsch bewältigen lässt. Mit dem Teenager ist weder Andreas Baader noch Ulrike Meinhof gemeint, sondern eben nur ein dreizehnjähriger Teenager. Die Welt des kindlichen Erzählers, der die alte BRD wiederauferstehen lässt, ist nicht minder real als die politischen Ereignisse der Zeit. Frank Witzel versucht, Erinnerungen an das Nachkriegsdeutschland, Ahnungen vom Deutschen Herbst und Betrachtungen der aktuellen Gegenwart zu verbinden.

Des riffs **crescendo**

DES AIRS PLEIN LA TÊTE

Mathieu Kyriakidis, ce nom vous est peut-être inconnu mais pas ses mélodies. Le Fribourgeois a composé pour le cinéma, notamment pour les frères Guillaume, pour le théâtre et pour nombre d'artistes et d'ensembles. Il a aussi mis son talent d'arrangeur au service de sa sœur, Pony del Sol, ou de Gustav. Enfin, il a concrétisé plusieurs projets personnels. Actuellement, on peut entendre ses pièces au Théâtre des Osses dans *Les Acteurs de bonne foi*.



© DR

« Au-delà de la musique pure, j'ai toujours baigné dans le milieu de la scène et du spectacle. Avec ma sœur, on a hérité de ce côté spectacle. » Avec des parents musiciens, Mathieu Kyriakidis n'a pu qu'attraper le virus de la musique ! Après l'apprentissage du piano, il se tourne vers le jazz. « Ce style apporte une compréhension (mathématique) de la musique : je me suis rendu compte que des schémas reviennent tout le temps. Je peux la déconstruire, ce qui m'a beaucoup aidé pour la composition. » Pourtant, il essaie de se défaire de cette approche scientifique : « Je travaille souvent avec la guitare, que j'ai apprise en autodidacte. Avec cet instrument, je pense moins, le mécanisme mathématique est présent. » On pourrait même dire qu'il a plus de « sentiments » pour la guitare : « J'aime son côté proche du corps, comme un (doudou) qu'on tient contre soi. Alors que le piano, il est très loin au bout des bras. » Il pos-

sède pléthore d'instruments, qu'il collectionne comme des trophées. « Je ne suis pas virtuose de chacun mais j'arrive à en tirer des sons. »

La musique véhicule des sentiments

Avant d'aborder un mandat, le Fribourgeois a besoin de savoir ce qui est attendu de lui, car la musique peut apporter nombre de nuances. « Elle peut rendre glauque quelque chose de rigolo et inversement. » Prenons un air composé pour « Le Conte des Sables d'Or » des frères Guillaume. « Bien avant le tournage, Sam et Fred m'ont demandé une mélodie pour la scène de la fête finale. Mais cet événement n'était pas que joyeux : il devait y avoir un côté grinçant. » Mathieu Kyriakidis s'est donc attelé à transcrire cette subtilité avec des notes. C'est en s'amusant avec les ukulélés de ses filles qu'il a trouvé le son parfait !

Des compositions pour les autres et pour lui-même

Son mot d'ordre est de se faire plaisir dans la musique. Si un projet ne le tente pas ou s'il ne s'en sent pas capable, notamment dans le domaine du classique, il lui arrive de refuser. Mais généralement « quand il s'agit de créer de la musique, je ne vois pas ce qui pourrait me déplaire ! » Et il est partout : musiques de films, de courts-métrages, de théâtre, orchestration, direction d'orchestre, notamment du Fribourg Jazz Orchestra, ou arrangements pour d'autres artistes, comme sa sœur Gael alias Pony del

Sol ou Gustav, pour lequel il a aussi été « sideman » et coauteur. En 2014, il accepte la carte blanche offerte par le festival Les Georges et s'y produit en solo sous le nom d'El Greco. « J'ai pris des airs que j'avais faits sans autre ambition que créer pour moi le soir... Les chansons mélangent des morceaux instrumentaux et des consonances 60's oriental. » Il songe d'ailleurs à faire évoluer ce projet solo.

Au début de cette année, Mathieu Kyriakidis et sa Cie de l'Orchestre animé ont parachevé *Marceau et le Grand Rasant*. Ce conte musical tout public, à la fois concert, projection vidéo, théâtre, cinéma, a conquis les spectateurs du théâtre Nuithonie. Plus récemment, Mathieu Kyriakidis a accepté de travailler avec la Chanson des 4 Saisons. « C'était un challenge car l'art choral n'est pas ma spécialité. Je n'osais pas trop... surtout en terres fribourgeoises ! »

En ce moment, on peut entendre ses œuvres dans la pièce *Les Acteurs de bonne foi* présentée au Théâtre des Osses. « Le spectacle dure 30 minutes en lecture mais les metteurs en scène voulaient qu'il s'étende sur une heure en ajoutant de la musique, jouée en direct par les comédiens. Je devais prendre en compte les compétences musicales des acteurs et leur disponibilité car ils ne peuvent pas tenir leur rôle et faire de la musique en même temps. Pour plusieurs scènes, on m'a demandé de la musique alors que les comédiens sont occupés sur scène, à bouger des bottes de foin, par exemple ! Alors, ils sifflent. »

Fort de ces réalisations, on peut se demander s'il y a une marque « Kyriakidis ». « Mes œuvres sont variées mais c'est vrai que des harmonies reviennent souvent car elles me plaisent ! Parce que ce sont un peu mes tics. Des fois, je m'auto-plagie sans m'en rendre compte, comme beaucoup d'autres compositeurs ! » Une imagination si débordante doit être parfois réalimentée. Parmi ses influences, il cite le Brésilien Antonio Carlos Jobim : « Ses compositions dégagent une grande puissance émotionnelle. »

Etre musicien sans le savoir

Mathieu Kyriakidis enseigne également l'éducation musicale au CO de Marly. « Le but des cours est de faire de la musique, pas de lire des partitions. On dit aux élèves (Presse cette touche puis celle-là), ça marche ! (...) Pour moi, être musicien n'a rien à voir avec le fait de pratiquer de la musique. Des gens peuvent être musiciens sans le savoir car ils n'ont jamais essayé d'en faire ! »

POUR L'ACTUALITÉ

www.mathieukyriakidis.com

Les Acteurs de bonne foi
jusqu'au 8 décembre
au Théâtre des Osses (Givisiez)

Vendredi, samedi 20h
Dimanche et mardi
8 décembre 17h

Freitag 27. und Samstag 28.:
mit Deutschen Übertitelungen

Mémento

CONCERTS

Camerata variable

Arrangements isländischer Volksmusik aus der Sammlung Thornsteinsson, je 19 novembre, 20 h 15, Centre Le Phénix

Chœur des XVI

sa 21 novembre, 20 h, église Saint-Jean

Hagen Quartett

sa 21 novembre, 20 h, Musée d'art et d'histoire

Quatuor du Bourg

en faveur de projets soutenus par Musique Espérance Fribourg, di 22 novembre, 17 h, église Saint-Ursule

Jeunesses musicales de Fribourg

di 22 novembre, 17 h, Centre Le Phénix

Orchestre des jeunes

di 22 novembre, 17 h, temple de Fribourg

Oratorio Christus Rex

chœur In Illo Tempore et Ensemble instrumental de la collégiale, di 22 novembre, 17 h, Christ-Roi

Orchestre de la Ville

et de l'Université de Fribourg
œuvres de Schubert et Paganini, dimanche 22 novembre, 17 h, Aula de l'Université

Chœur Ars is

œuvres de Brahms et Schumann, me 25 novembre, 20 h, Equilibre

Thierry Escaich – Etudiants de l'HEMU

œuvres chorales, symphoniques et musique de chambre, sa 28 novembre, 20 h, église Saint-Michel

Doubles chœurs a cappella

Le Madrigal et ensemble Sobalte, sa 28 novembre, 20 h, église Saint-Jean

Re-Créations

Chœur du CO de la Glâne, La Rose des Vents et la Fanfare du Collège Saint-Michel, di 29 novembre, 17 h, église Saint-Michel

Concerts de l'Avent

di, 17 h, église de Villars-sur-Glâne
– 29 novembre : *Sacré Francis Poulenc*, Ensemble vocal

de Villars-sur-Glâne et Orchestre de chambre fribourgeois

– 6 décembre : *Noël baroque*

à *La Havane*, Fuoco E Cenere

– 13 décembre : Beethoven

et Mozart, Orchestre des Jeunes de Fribourg

International Piano Series:

Alexander Gavrylyuk

me 2 décembre, 19 h 30, Aula de l'Université

Maxime Le Forestier

et les 100 voix de Café-Café

dir. P. Huwiler, sa 5 décembre, 20 h 30, di 6 décembre, 17 h, Aula de l'Université

Vêpres d'orgue : I. Zurkinder

di 6 décembre, 18 h 30, église des Cordeliers

A Ceremony of Carols

église de Montorge, di 6 décembre, 17 h

La Landwehr

gala annuel, sa 12 décembre, 20 h, di 13 décembre, 17 h

Ensemble Orlando

Noël, sa 12 décembre, 20 h, église Saint-Michel

NUITHONIE

Villars-sur-Glâne

Münchhausen?

théâtre tout public, sa 21 novembre, 17 h, di 22 novembre, 15 h

BLÖND, BLÖND AND BLÖND

hommage à la chanson française, ve 27 novembre, 20 h

Wild West Women

9 épisodes, du 26 novembre au 6 décembre, du je au sa

Les Nuits de l'Inde

musique, danse, je 10 décembre, 20 h, ve 11, sa 12 décembre, 19 h

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

Platanov

di 22 novembre, 17 h

Die Blechtrommel

Fr., 27. November, 19.30 Uhr

Sonia Grimm

ve 4 décembre, 18 h

THÉÂTRE DES OSSES

Givisiez

Les Acteurs de bonne foi

jusqu'au 8 décembre, ve, sa 20 h, di et ma 8 décembre 17 h

THÉÂTRE

Fribug : *Yahvé, Dieu et tout le Trai'Allah*

jusqu'au 6 décembre (sauf 21 novembre), je, ve, sa, 20 h, di 17 h 30, Aula du Collège de Gambach

KELLER POCHE

Rue de la Samaritaine 2

Time to kill

von L. Darbon, bis 6. Dezember, Fr. Sa., 20 Uhr, So. 17 Uhr, + Mit. 2. Dezember, 20 Uhr

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

Marc Aymon

ve 20 novembre, 21 h

Festival Phayoun

sa 12 décembre, 21 h

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

Lianne La Havas

ve 20 novembre, 20 h

LE TUNNEL

Grand-Rue 68

Gravity blues – Edmée Fleury

ve 20 novembre, 21 h

Karakordéon ou accordéoké

sa 21 novembre, 21 h

Le Banquet de Platon

sa 28 novembre, 19 h

Eric Constantin

ve 4 décembre, 21 h

Adriel (Les Pèdes)

ve 11 décembre, 21 h

1 tuyau, 2 cordes vocales et 47 cordes pincées

sa 12 décembre, 21 h

NOUVEAU MONDE

Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

La Gale

ve 20 novembre, 21 h

En attendant St-Nicolas

jeux-bricolages, dès 8 ans, sa 28 novembre, 13 h 30, inscription : 076 528 29 80 ou aniimtoi@gmail.com

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

Sandrine Viglino

ve 20 novembre, 20 h 30

Frédéric Recrosio

ve 11 décembre, 20 h 30

ESPACEFEMMES

Rue Saint-Pierre 10

Marché des artisanes

ve 27, 16 h - 20 h, sa 28, 10 h - 16 h

Apéro Genre : genre et féminismes II

ma 1^{er} décembre, 19 h, Ancienne Gare

Saveurs d'ici et d'ailleurs : Pérou

ve 11 décembre, 19 h, sur inscription

Café : jouer et créer

Kaffee : spielen und gestalten

organisé par l'Education familiale, me 2 décembre, 15 h

LIVRECHANGE

Av. du Midi 3-7

ContEchanges

- *Contes de la pleine lune*, me 25 novembre, 15 h
- *Stories from around the world* in English, me 2 décembre, 15 h

LE QUADRANT

Route Saint-Nicolas-de-Flue 2

Déguster avec ses 5 sens, à l'écoute de son corps

Achtsamkeit beim Essen, probieren mit allen 5 Sinnen
ma 24 novembre, 15 h

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

Fêtes juives : Hanoucca

je 26 novembre, 19 h

CINÉMA

CinéPlus – Cinéma Rex

- *Stromboli*, di 22 novembre, 18 h
- *Viaggio in Italia*, di 13 décembre, 18 h

Cinébrunch – Cinéma Rex

An, di 13 décembre, 11 h,

Floride

lu 7 décembre, 14 h 15, cinéma Rex, dans le cadre de cinedolcevita – cinéma des aînés fribourg

Ciné-club universitaire

ma, 19 h 30, Uni Miséricorde, salle 2029, www.cine-club.ch



Fête de Noël des aînés

Le 9 décembre, de 14 h à 16 h 30, aura lieu la traditionnelle Fête de Noël des aînés, proposée par la Croix-Rouge dans la salle paroissiale du Christ-Roi. Les aînés qui n'auraient pas d'autre occasion de participer à une réunion chaleureuse et conviviale en cette période de l'année sont cordialement invités à cette fête. C'est grâce à l'aide de nombreux bénévoles et le soutien fidèle d'entreprises du secteur alimentaire et de certains commerçants que cette rencontre peut avoir lieu. Des chauffeurs bénévoles de la Croix-Rouge assureront gratuitement les transports aller-retour aux personnes qui en feront la demande. Réservation du transport et inscriptions : 026 347 39 40 jusqu'au 1^{er} décembre.

Fête de Noël des aînés, 9 décembre, 14 h - 16 h 30, salle paroissiale du Christ-Roi (boulevard de Pérolles).

European Outdoor Film Tour
sa 12 décembre, 19 h,
Aula de l'Université

EXPOSITIONS

Erwin Brügger: Aux rivières
photo et sculpture, dès le
21 novembre, Boutique Blanc Beige
Passion (rue de Lausanne 41)

**Film implosion! Experiments
in Swiss Cinema and Moving images**
dès le 21 novembre, Fri Art

Johan Kokof
jusqu'au 5 décembre, Trait Noir
(rue du Pont-Suspendu 10)

Entre creux et relief
travaux de l'atelier de gravure Le
Pilon à Os, jusqu'à fin décembre,
Musée Gutenberg

Opus Francigenum
Un regard brésilien sur l'architec-
ture religieuse gothique, du 4 au
12 décembre, 9 h - 17 h, chœur
de la cathédrale Saint-Nicolas

**G. Bensidhoum
et K. Korabova-Fragnière**
céramique et peinture, 4 - 19
décembre, Espace 25 (Pérolles 25)

**Christine Cotting –
Brigitte Crittin – Susi Lüthi**
jusqu'au 24 décembre,
Atelier-galerie J.-J. Hofstetter
(rue des Epouses 18)

Les Babibouchettes
jusqu'au 24 janvier,
Musée de la marionnette

**De mémoire d'arbre –
Bäume erinnern sich**
jusqu'au 31 janvier, Musée
d'histoire naturelle. Visite guidée :
di 6 décembre, 10 h. Führung,
So. 6. Dezember, 10.45 Uhr

Fribourg vu par les écrivains
jusqu'au 27 février 2016, Bibliothèque

cantonale et universitaire. Visite
guidée : lu 14 décembre, 18 h 30

Sel – Salz
jusqu'au 10 juillet 2016, Musée
d'histoire naturelle. Visite guidée :
di 6 décembre, 10 h 45.
Führung: So. 10 Uhr

CONFÉRENCES

**Terre de feu – A la découverte
des paysages et de la nature
d'Azerbaïdjan**
par G. Kozłowski, en français
et allemand, je 19 novembre, 20 h,
Musée d'histoire naturelle

**Hugo Chavez: quelle place
dans l'histoire ?**
par I. Ramonet, je 19 novembre,
17 h 30, Auditoire 3117,
Uni Miséricorde

Lesung mit Meral Kureyshi
Sa., 21. November, 17.30 Uhr,
DeLiF (Rue de Rome 9)

Et vous allez nous faire avaler ça ?...
conférences organisées par Les
4 vents, ma, 19 h 15, Kinderstube
(rue de l'Hôpital 4)
– OGM: La plainte du
progrès, 24 novembre
– Le pays où coulent le lait
et le miel, 1^{er} décembre

**Im Blätterwald –
Eine Biographie von Ludwig Hohl**
A. Stüssi im Gespräch mit
M. Zingg, Do., 26. November,
18.30 Uhr. KUB

L'Abri
film de F. Melgar, je 10 décembre,
18 h 30, MIS 2029, Uni Miséricorde,
apéro dès 18 h

DIVERS

**Fabrication de bougies –
Kerzenziehen**
en faveur d'une œuvre caritative,
du 20 au 29 novembre, lu, ma, je,

ve, 16 h - 20 h, me, 14 h - 19 h, sa, di,
14 h - 20 h. 20. Bis 29. November,
Mo., Di., Do., Fr., 16 - 20 Uhr, Mi.,
14 - 19 Uhr, Sa., So.,
14 - 20 Uhr, rue de la Lenda 13

bugnplay.ch: MicMac MC
concours médias et robots pour les
enfants et ados, organisé par le
Pour-cent culturel Migros, sa
21 novembre 10 h, école du Botzet
www.bugnplay.ch

**Atelier de bricolage pour les
enfants – Basteln für Kinder**
me 25 novembre, 2, 9 décembre,
14 h, Musée d'histoire naturelle,
sur inscription - Mi., 25 November,
2., 9. Dezember, 14 Uhr Naturhisto-
risches Museum, auf Einschreibung

17^e Marché de Noël de la Fara
du 26 au 28 novembre, FARA
(Bonnesfontaines 3)

«Appart'alt»
projet de logement communautaire
et film *Et si on vivait tous ensemble ?*
ve 27 novembre, 19 h, Arsen'alt
(Derrière-les-Remparts 12)

Danse à Facette
atelier de danses pour les 7-13 ans,
organisé par REPER, sa
28 novembre, 10 h - 17 h 30, Centre
d'animation du Schoenberg. Infos
et inscription : clsch@reper-fr.ch,
026 481 22 95

Fribourg danse
tournoi de danse avec bal public,
catégories standards (valse anglaise,
tango, quickstep) et latine (cha-cha-
cha, rumba, jive), sa 28 novembre,
salle de la Grenette, 18 h

**Saint-Nicolas au fil du temps
et des rues du Bourg**
promenade guidée,
sa 28 novembre, 5, 12 décembre,
9 h 45. Inscription : 079 715 96 12
ou vera.conde@asgip.ch

Speeddating du bénévolat
me 2 décembre, 18 h, Café de l'An-
cienne Gare, www.benevolat-fr.ch

Fenêtres de l'Avent en Basse-Ville
du 1^{er} au 24 décembre, chaque soir,
une fenêtre s'illumine. Calendrier
sur www.neuveville-fr.ch et www.aiauge.org

Science et Spaghetti
atelier scientifique pour adultes, je
3 décembre, 19 h, Musée d'histoire
naturelle, sur inscription

Atelier bougies
organisé par REPER, dès le 5
décembre, de me à di, place
Georges-Python

**Marché et cortège
de la Saint-Nicolas**
di 5 décembre

Festival de soupes
dès le 7 décembre, kiosque de la
place Georges-Python

**Marché de Noël des artisans
créateur**
ve 11 décembre, 17 h - 21 h,
sa 12 décembre, 10 h - 20 h,
di 13 décembre, 10 h - 18 h, Arsen'alt

Signature de livre
des bois, le ferment de Monique
Rey et Rey Bersier, ouvrage d'art
poèmes/photos, sa 12 décembre,
14 h - 16 h, librairie Payot
Découverte du mardi
œuvre de Yoki, ma 15 décembre,
18 h 30, Musée d'art et d'histoire

Camp de ski et snowboard
pour les 7 - 16 ans, organisé par
l'Ecole de ski et snowboard
Fribourg - Lac-Noir, du 27 au
31 décembre, Lac-Noir. Infos et
inscription : www.essfribourg.ch